

Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA

Band: - (2020)

Heft: 12

Artikel: Les déplacements insolites de Pierre Boillat

Autor: Walzer, Didier

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-917110>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pierre Boillat à l'Hôtel de Ville de Delémont, devant un portrait de l'artiste jurassien André Bréchet, exposé jadis dans le bureau du premier, que l'auteur lui-même n'avait alors pas reconnu !

Les déplacements insolites de Pierre Boillat

Au nombre des anecdotes rapportées par Pierre Boillat, l'ancien ministre a raconté quelques aventures savoureuses, issues de ses déplacements de fonction, dont une particulièrement fraîche. Il se plonge dans ses souvenirs. Pour nous faire sourire. Souvent. En route !

Par Didier Walzer

► À côté de la plaque!

Retour sur la première année d'existence du Canton.

«Lors de l'adjudication des travaux pour la fabrication des plaques d'immatriculation des véhicules à moteur, le collège gouvernemental, après une discussion assez animée, avait opté pour une entreprise cantonale, toutefois au bénéfice d'une expérience bien limitée en matière de peinture sur métal.

À la réception de la première livraison, lorsqu'on retira les exemplaires initiaux des plaques de leur enveloppe, certains numéros, dont la peinture n'avait pas suffisamment adhéré au support métallique, restèrent collés à l'emballage, au grand dam de ceux qui avaient défendu l'idée d'acheter et de consommer local!»

Expédition polaire

Février 1981. Pierre Boillat doit assister, en soirée, dans le canton de Fribourg, à une séance du Concordat sur les établissements de détention romands.

«Au terme de celle-ci, il fallait rentrer à Delémont. C'est pourquoi je m'étais fait accompagner d'un chauffeur qui conduisait une voiture de l'État, une Citroën à suspension très basse fort confortable - *n.d.l.r.* le même modèle que celui qu'occupait Jacques Chirac le soir de sa première élection à la présidence française, le 7 mai 1995, en sillonnant Paris.

Sur la route du retour, il commence à neiger, surtout à partir du Grauholz, après Berne. En grimpant la petite pente de ce dernier, la voiture s'arrête. «Panne!» lance le chauffeur. Comme

les flocons tombaient abondamment, je lui demande de jeter un coup d'œil au moteur, peut-être de l'eau y a-t-elle pénétré. Manifestement, mon compagnon d'infortune n'y connaissait pas grand-chose. Ce qui n'a pas manqué de me surprendre. Finalement, un représentant de la Radiotélévision Suisse alémanique, à Zurich, s'arrête et nous aide. Il suffisait de soulever un couvercle, de souffler les gouttelettes à l'intérieur et le tour était joué... Nous avons pu redémarrer sans difficulté. Mais les précipitations ont continué de plus belle.

À Balsthal, direction Saint-Joseph, la route devient progressivement impraticable. Il y a bien 15 cm de neige. Au-dessus de Saint-Joseph, des congères se sont même formées, dont notre véhicule reste prisonnier. Impossible de bouger, ni en avant, ni en arrière. Je dis au conducteur qu'il doit bien y avoir un outil, dans le coffre, pour remédier à cet état de fait. Hélas rien. Comme il était 23 h 30, nous étions vraiment seuls au monde. J'avais cependant repéré deux fermes dans le voisinage. Je me suis approché d'elles avec mes souliers de ville et j'ai tapoté aux fenêtres. Pas de réponse. En revenant vers la voiture, je remarque qu'un autre véhicule est également immobilisé. Il appartient à un officier zurichois, qui allait rejoindre sa troupe à Bure. Il me signale qu'il ne voit pas d'autre alternative que d'attendre la voirie. Il m'avertira le cas échéant, et vice-versa. Je rentre donc dans l'habitat et on enclenche le chauffage. Pour ne rien arranger, «mon» chauffeur fumait...

Rappelons que le téléphone portable n'existe pas à l'époque. Nous étions coincés, ne pouvions même pas envisager de partir à pied tant il neigeait. Et condamnés à écouter, toutes les heures rondes, les informations, météorologiques surtout, sur une station allemande.

Finalement, nous avons arrêté de faire tourner le moteur et ouvert la fenêtre. Pas âme qui vive avant... 5 h 30. Et la première tournée des agents d'entretien. Ils nous ont tirés de ce mauvais pas en accrochant un câble à l'arrière du véhicule.

Et les cantonniers de nous conseiller de repartir en direction de Balsthal, d'emprunter un bout l'autoroute, puis le tunnel vers Bâle.

Avant de s'engager sur celle-ci, le conducteur pique du nez. Je lui demande comment il va. Il m'avoue être exténué. Par conséquent, je prends le volant, ramène le chauffeur, ma personne et le véhicule à bon port. Il devait être 7 h environ...

Morale de l'histoire: on a beau avoir toutes les commodités nécessaires comme membre d'un gouvernement, cela n'empêche pas qu'il faille parfois savoir mettre soi-même la main à la pâte.»

Toutefois, cette expérience laissa quand même Pierre Boillat quelque peu marri. On le serait à moins.

Méprise

Le ministre de la Santé qu'il fut aussi avait été sollicité pour participer à un état-major général placé sous l'égide des

autorités fédérales dans une ferme-restaurant de la campagne argovienne. Le programme était serré. «Mon chauffeur et moi étions arrivés juste à temps pour le repas. Il fallait décliner son identité au préposé à cette tâche, à qui je précise que mon accompagnateur est mon collaborateur. Et je le laisse aller manger. Nos hôtes pensent alors qu'il s'agit du chef du Service de la santé ou un cadre de l'hôpital et le placent à la table des adjoints. C'est ainsi que le pauvre conducteur est abreuillé de questions pointues sur la santé dans le Jura, le fonctionnement des hôpitaux, la prise en charge des patients, etc.! Finalement, il a dû vendre la mèche et admettre qu'il était chauffeur.»

Pierre Boillat sourit en déclarant qu'il dispose d'autres anecdotes liées aux déplacements, mais qu'il a cité ici les plus pittoresques de son point de vue.

■ À cache-cache

En janvier 1979, en qualité de nouveau ministre de la Justice, Pierre Boillat est appelé à effectuer une inspection des locaux du tribunal des Franches-Montagnes, à Saignelégier. «Arrivé dans la salle, je constate que le peintre affecté au rafraîchissement des murs avait déjà donné un coup de pinceau sur les armoiries du canton de Berne, qui figuraient derrière les places réservées aux juges et assesseurs. Ce qui, par respect de la réalité historique, ne se fait pas. Je m'empresse de le convoquer et lui intime l'ordre de rétablir dans son état d'origine le blason à l'ours brun, d'un mètre de haut sur 50 cm de large, dont il envisageait la disparition pure et simple. Je pris encore l'initiative d'inviter l'artisan en question à s'adresser à la chancellerie cantonale pour qu'elle lui remette un drapeau jurassien en toile à placer devant l'écusson bernois. Le premier ferait parfaitement l'affaire pour masquer entièrement le second.» C'est ça, l'esprit jurassien.



■ Un peintre très prolifique

À l'entrée en souveraineté, le cantonnement du gouvernement se situait, comme aujourd'hui pour certains ministres, dans un immeuble locatif de la rue du 24-Septembre... 78! Chacun des membres de l'Exécutif disposait alors d'un étage avec son propre bureau et ceux de quelques collaborateurs. «À mon entrée en fonction, il n'y avait que les murs et aucun ameublement dans le local qui m'était réservé. J'estimais qu'il fallait l'embellir. Je m'adressai au responsable de la galerie Paul-Bovée, à Delémont - qui n'était autre que le secrétaire communal que

j'avais côtoyé lors de mon bref passage de deux ans au Conseil communal de la capitale - pour lui demander de me mettre à disposition, sous forme de prêt, un ou deux tableaux de la collection du caveau de l'Hôtel de Ville. J'en obtins deux, le premier du peintre bâlois Max Kämpf. Pour rappel, il fut le fondateur avec, entre autres, le Jurassien Jean-François Comment et Karl Glatt - séjournant de nombreuses années à Soubey - du fameux groupe d'artistes Kreis 48 de Bâle. L'œuvre de Kämpf reproduisait un personnage à la mine assez rugueuse, ce qui faisait dire à certains de mes collaborateurs que j'avais placé Kurt Furgler

(l'ancien conseiller fédéral) en embuscade dans mon bureau!

La deuxième création était d'André Bréchet, peintre bien connu dans la région, notamment pour la qualité de ses vitraux illuminant de nombreux lieux de culte jurassiens.

Quelques mois après mon installation à Morépont, l'artiste en personne me rendit visite. Il faisait la promotion de sa série *Contes et légendes du Pays Rauraque*.

Au cours de la conversation, je lui pose la question de savoir s'il connaît le nom de l'auteur de la peinture se trouvant sur la partie gauche de mon bureau. Il m'avoue être totalement ignorant de son identité. C'était pourtant lui-même!»... Il faut dire que le Delémontain était particulièrement prolifique, même en début de carrière. Ceci explique sans doute cela. Ledit tableau trône actuellement dans la salle du Conseil communal de la capitale.

sien compte un collaborateur ayant travaillé dans l'administration décentralisée du canton de Berne, qui correspond au profil.

«Je lui propose donc la mission, en le libérant trois à quatre semaines pour les besoins de celle-ci. Dans la foulée, j'informe le Gouvernement, qui acquiesce. L'homme de la situation se documente, tout en relevant à quel point la situation est tendue sur place. Je le rassure en lui rappelant qu'il sera pris en charge par une ONG et qu'il ne risque rien. Cependant, quatre jours après son arrivée, le téléphone sonne chez moi en pleine nuit à cause du décalage horaire. Au bout du fil, mon émissaire, paniqué, m'explique ne pas oser sortir de l'hôtel pour aller rencontrer les représentants de l'organisation non gouvernementale évoquée. Il fait état d'un grave danger omniprésent, des scènes de violence physique, de pillage, etc. Je l'incite à persévérer, en se faisant accompagner si nécessaire, à temporiser. Il me rappelle 24 heures plus tard et me supplie de le laisser rentrer, car le contexte est toujours aussi explosif.

Confronté à une telle détresse, je le pris en pitié et l'autorisai à acheter un billet d'avion pour regagner ses pénates jurassiennes.»

■ De Delémont à... Haïti !

Un jour, Pierre Boillat est contacté par le président d'une ONG, qui portait secours à Haïti. C'était à l'époque de la chute tumultueuse du terrifiant président Jean-Claude Duvalier, surnommé «Bébé Doc».

«Vous avez fait, avec d'autres patriotes, le canton du Jura et écrit un ouvrage de plus de 200 pages sur les démarches et les principes juridiques ayant présidé à sa création (*n.d.l.r. Jura, naissance d'un Etat - Aux sources du droit et des institutions jurassiennes*, Payot, Lausanne); Ne pourriez-vous pas déléguer un de vos fonctionnaires connaissant bien les rouages d'un État et de son fonctionnement avec des collectivités locales, pour contribuer à la refondation des institutions haïtiennes? me demande-t-il. Nous nous acquitterons évidemment des frais de voyage et séjour.»

Parmi les nouveaux agents de la fonction publique jurassienne, le ministre juras-

des années 1960. J'effectuais le déplacement à vélo.

D'une manière générale, et au cours des ans, les effectifs de ces classes diminuèrent considérablement, peut-être à cause de l'avènement de la pilule. Si bien que le nouveau canton hérita d'une demi-douzaine de ces classes, dont les effectifs variaient entre trois et six élèves. Cela n'était assurément pas favorable aux enfants, tant du point de vue social que pédagogique, malgré la qualité de l'enseignement qui y était dispensé. Il fallait donc procéder à des regroupements.

C'est ainsi que nous avions prévu de fermer, entre autres, la classe unique de l'école de Montfavergier, hameau franc-montagnard désormais fusionné avec Montfaucon. Opposé à une telle fermeture, le maire de cette sympathique commune, porte-parole de la quasi-totalité de ses concitoyens, est venu plaider sa cause un samedi matin chez moi...

Trois ans plus tard et malgré un recours victorieux des opposants au Tribunal fédéral, il est revenu me voir, à domicile, pour me demander instamment, cette fois, d'opter pour la fermeture, car il n'y avait plus que deux-trois élèves qui se couraient après!»

À propos de la maternité de Saignelégier

Scénario identique ou presque pour la maternité de Saignelégier, dont les naissances diminuaient drastiquement au cours des ans. «Il fallait négocier une autre solution que le maintien de cette offre de soins sur le plateau franc-montagnard. Alors que j'allais assister à une séance de concertation avec le conseil d'administration de l'hôpital local, j'eus droit à un comité d'accueil assez turbulent, qui m'avait sèchement houspillé!

Je fis alors la proposition suivante: «Vous trouvez un bon gynécologue et la maternité reste ouverte.» Peu de temps après, un tel praticien fut engagé. Mais ça s'est bien mal passé, puisque ceux qui s'op-

■ Fermeture différée de l'école de Montfavergier

Le nouveau canton - et le Jura bernois - comptaient, dans leurs villages et hameaux, de nombreuses écoles à classe unique groupant les élèves de tous les degrés d'une commune. «J'en avais personnellement fait l'expérience. En effet, durant les longues vacances estivales qu'offrait le Collège Saint-Charles de Porrentruy à ses élèves, soit de juillet à septembre, mes parents m'envoyaient, pour 5 à 6 semaines, à l'école de La Chaux-d'Abel, voisine de mon village des Bois, pour y apprendre l'allemand. C'était au début

SYner.J
agence média

Votre contact
pour l'insertion de vos
annonces dans la
revue Défis

2800 Delémont
032 545 08 08
delemont@syner-j.ch

2740 Moutier
032 545 08 09
moutier@syner-j.ch

2900 Porrentruy
032 545 08 10
porrentruy@syner-j.ch



Optic 2000 Marquis - Place de la Gare 9 - Delémont - 032 423 13 31

ENTREPRISE DU -GAZ.



S.A.

CHAUFFAGE | SANITAIRE | DÉPANNAGE 24/24 | SERVICE DES EAUX

Route d'Alle 58 | 2900 PORRENTRUY
Tél. 032 465 96 20 | Fax 032 466 42 60
info@gazsa.ch

Rue du Puits 20 | 2800 DELÉMONT
Tél. 032 422 29 25 | Fax 032 422 46 50
info@gazsa.ch

www.gazsa.ch

posaient à la fermeture de la maternité m'ont carrément enjoint de mettre fin au contrat d'engagement dudit médecin et de lui retirer le droit de pratiquer, car il ne répondait manifestement pas aux attentes de la population.

Cela prouve que, lorsqu'on assume des responsabilités politiques, on découvre assez rapidement que les décisions les plus adéquates, plutôt que d'être imposées abruptement, doivent parfois mûrir avec la complicité du temps qui passe...»

■ Le conseiller d'État neuchâtelois Pierre Dubois droit au but

«Une des découvertes que j'ai eu le privilège de faire, comme tous mes collègues d'ailleurs, a été de participer aux nombreuses séances et conférences intercantonales regroupant les ministres et conseillers d'État des 25 autres États confédérés.

Ce fut pour moi l'occasion de nouer de solides amitiés avec des collègues de l'extérieur. Comme Guy Fontanet, de Genève, Jean-François Leuba, père de l'actuel conseiller d'État vaudois Philippe, le Valaisan Bernard Comby ou encore la Fribourgeoise Ruth Lüthi, parmi de nombreux autres.

Au nombre des bons amis, je citerais encore le conseiller d'État neuchâtelois Pierre Dubois, grand supporter de Neuchâtel Xamax.

En 1989, je prenais part, avec l'ensemble des directeurs de justice et police de Suisse, à la conférence inter-



De vrais compagnons d'épopée, qui sont restés très liés.

cantonale annuelle dédiée à ces thématiques, au château de Chillon.

Le Conseil fédéral était, comme le veut la tradition, représenté par M^{me} Elisabeth Kopp, première femme à siéger au sommet de l'État helvétique. Malheureusement pour elle, son défunt mari lui causa quelques ennuis, l'obligeant à présenter sa démission.

L'allocution qu'elle prononça lors de notre rencontre sur les bords du Léman, quelques jours avant son départ précipité du Conseil fédéral, avait des allures de testament politique. L'atmosphère n'était donc pas à la rigolade et à la détente durant son discours.

Pourtant, subitement, on entendit l'un des participants crier «Goal!!!» romptant abruptement le silence de la torpeur ambiante.

L'incident avait tout simplement été occasionné par mon ami Dubois, qui écoutait avec une oreillette son mini poste de radio branché sur la retransmission d'un match de son équipe favorite.

Cela ne manqua pas de provoquer de nombreux commentaires dans la salle. Il faut dire que le Neuchâtelois avait des allures de Monsieur Hulot, célèbre personnage burlesque de cinéma imaginé par Jacques Tati.»

ZAHNO
Cuisines & Confort
A votre service depuis 1970

LE 1^{er} CUISINISTE JURASSIEN

Moutier | 032 493 31 25 | zahno.moutier@bluewin.ch